



SEANCE DU 26 février 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-six février à dix-neuf heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de POUZY-MESANGY, convoqué le 20 février 2015, s'est réuni dans la salle de la Mairie et des délibérations.

Présents Tout le Conseil Municipal.

Mademoiselle BEBIN Sylvie a été élue Secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Préparation des
Elections
Départementales des
22 et 29 mars

Monsieur le Maire rappelle les échéances électorales à venir : les élections départementales des 22 et 29 mars prochains. L'organisation du bureau est évoquée.

EPF-SMAF

Monsieur le Maire expose :

Nouvelles adhésions

- Le syndicat intercommunal à vocation unique ASSAINISSEMENT DES BORDS DE SIOULE (PUY-DE-DOME), par délibération du 08 septembre 2014,
- La communauté de communes ENTRE ALLIER ET BOIS NOIRS (PUY-DE-DOME), par délibération du 18 septembre 2014,
- La commune de SAINT-PIERRE-LA-BOURLHONNE (PUY-DE-DOME), par délibération du 10 octobre 2014,

ont demandé leur adhésion à l'EPF-SMAF AUVERGNE.

Le conseil d'administration, dans ses délibérations en date des 19 septembre et 17 octobre 2014, a pris en compte ces demandes et l'assemblée générale de l'EPF-SMAF réunie le 08 décembre 2014 a donné un avis favorable.

Conformément aux dispositions de l'article VI des statuts, les organes délibérants des collectivités territoriales, membres de l'EPF-SMAF AUVERGNE doivent ratifier ces demandes d'adhésion.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord aux adhésions précitées.

Orientations
budgétaires 2015

Dans le contexte d'une baisse massive des dotations de l'Etat, le Conseil Municipal évoque les orientations budgétaires de l'année 2015.

Référents ambrosie
(alerte ARS)

L'ambrosie à feuille d'armoïse est une plante annuelle dont le pollen est à l'origine de fortes réactions allergiques. Il suffit de quelques grains de pollen par mètre cube d'air pour que les manifestations allergiques apparaissent chez les sujets sensibles, généralement en août-septembre. Le département de l'ALLIER est le plus touché de la région AUVERGNE.

Pour que la lutte contre le développement de cette plante soit efficace, elle doit se faire dans le cadre d'actions territoriales coordonnées.

Pour cette raison, sont désignés « référents ambroisie », Messieurs Steve BOIRAT, Adjoint et Franck AUBOIRON, adjoint technique et le mieux à même d'intervenir de par ses fonctions.

Convention avec le Rectorat pour le gel des postes d'enseignants

Monsieur le Maire fait part au Conseil d'un courrier de Madame le Recteur d'Académie au Président du CONSEIL GENERAL, qui confirme le maintien pour la rentrée 2015 de tous les postes d'enseignants au sein du département.

Travaux aux bâtiments communaux

10 détecteurs de fumée ont été commandés pour équiper tous les logements communaux et l'aménagement d'une salle supplémentaire pour les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) dans le bâtiment de l'ancienne coopérative est en fin de réalisation.

Questions diverses

Assainissement du hameau de Nizerolles : une étude de l'état des assainissements individuels de ce hameau a été demandé par le Maire. La municipalité prendra à sa charge la facturation de ces contrôles.

Le SIVOM NORD-ALLIER doit maintenant définir les solutions envisageables, suivra une réunion avec les usagers du hameau.

TIG CHABOUNI Madjid : ce jeune a réalisé durant le mois de février un Travail d'Intérêt Général sous la conduite de l'adjoint technique communal. L'isolation d'une salle pour les TAP a été réalisée. Une volonté de bien faire et de montrer un meilleur profil de soi fut tout à fait perceptible.

Survol en hélicoptère : Afin d'identifier d'éventuelles anomalies sur les lignes électriques, le territoire communal sera survolé par un hélicoptère d'ERDF entre le 23 février et le 31 mars 2015.

Cabine téléphonique : un devis a été demandé à ORANGE pour transformer l'actuelle cabine téléphonique, disgracieuse et obsolète en un point publiphone situé sous la halle.

Association CLAM'A VIE : un courrier été reçu le 24 février dernier de Mademoiselle Marie VALLIN, pianiste et claveciniste, annonçant la mise en sommeil de son association de musique, joint de remerciements pour l'aide financière municipale apportée depuis 2009.

